

# La Petite Gazette

du pays d'Issigeac

n° 308, janvier 2015

## Bonne année 2015

---

### Sommaire

Mairies.....	2
Édito.....	3
En bref.....	4
Poste, État civil.....	5
Répertoire, santé.....	6
Informations communales.....	7-9
Vie cantonale.....	9-11
Cinéma, exposition, Agenda.....	12



## Mairies

Mairie	Téléphone	Courriel
Bardou	05 53 61 26 61	mairie.bardou@wanadoo.fr
Boisse	05 53 58 73 08	commune.de.boisse@orange.fr
Bouniagues	05 53 58 32 45	mairie-bouniagues@wanadoo.fr
Colombier	05 53 58 32 42	mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde	05 53 58 32 37	mairiecampa@wanadoo.fr
Faurilles	05 53 58 79 00	mairie.faurilles@wanadoo.fr
Faux	05 53 24 32 40	faux24.mairie@wanadoo.fr
Issigeac (www.issigeac.info)	05 53 58 70 32	contact@issigeac.info
Monmadalès	05 53 58 74 54	mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès	05 53 58 71 78	mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel	05 53 58 76 84	monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut	05 53 58 76 82	mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance (www.plaisance24.com)	05 53 58 79 55	plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais	05 53 24 33 70	mairie.saintaubindelanguais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde	05 53 24 36 80	mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac	05 53 58 76 27	mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux	05 53 58 27 48	mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquepine	05 53 24 04 89	mairie.steradegonde@wanadoo.fr
Communauté de communes Porte Sud Périgord	05 53 57 24 54	cc.portesudperigord@orange.fr
SMVS (2 cantons)	05 53 58 15 84	smvs.2cantons@wanadoo.fr
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	05 53 58 70 90	sias.issigeac@wanadoo.fr

## Horaires des mairies

Mairie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bardou				9h-12h		
Boisse	14h-17h			14h-17h		
Bouniagues		8h30-13h		8h30-13h		8h30-12h30
Colombier		17h30-19h				9h-12h
Conne de Labarde	16h-19h			13h30-16h		
Faurilles	9h-12h					
Faux	14h-18h30		14h-18h30		14h-18h30	
Issigeac	13h30-17h30	13h30-17h30	11h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	
Monmadalès			8h-12h		14h-18h	
Monmarvès			13h30-16h30		14h-17h	
Monsaguel			8h30-10h30		9h-13h	
Montaut				13h-18h		
Plaisance		9h-12h, 14h-18h			9h-12h	
St Aubin de Lanquais	9h-13h			13h30-17h30		
St Cernin de Labarde				9h-12h30	9h-12h30 16h30-18h30	
St Léon d'Issigeac		9h-12h		9h-12h		
St Perdoux		10h-12h			10h-12h	
Ste Radegonde R.		13h-17h			8h30-12h30	
CCPSP (Issigeac)	9h15-12h15 13h30-17h30		9h-12h		9h15-12h15 13h30-17h30	
SMVS (2 cantons)	8h30-16h		13h-17h	8h30-13h		
CIAS			9h-12h et 14h-18h			

## Le mot du conseiller général, maire d'Issigeac

Chers Concitoyens,

Avec l'année qui vient de se terminer, un autre chapitre se tourne dans notre grand livre de la vie.

Pour 2015, je vous suggère un nouveau menu :

*Une bonne santé à consommer  
tout au long de l'année,*

*Des gourmandises pour croquer et déguster la vie,*

*Un zeste d'audace et de réussite,*

*Un soupçon d'imprévu,*

*Une pointe d'humour et de sourire,*

*De la générosité pour se nourrir  
du plaisir de partager,*

*Le tout arrosé de bonheur et d'amour,*

*Et 2015 aura une saveur inoubliable.*

### Meilleurs vœux.

Dans un contexte économique difficile, plus que jamais, élus, bénévoles des associations, citoyens, continuons à œuvrer tous ensemble pour préserver le lien social et notre qualité de vie en Pays issigeacois.

Je tiens à rendre un hommage particulier aux pompiers volontaires qui se tiennent disponibles tout au long de l'année pour porter secours jour et nuit. N'hésitez pas à les rejoindre.

### Issigeac

Les membres du nouveau Conseil municipal et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en 2014 et vous transmettons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Certaines réalisations en cours se termineront en 2015. Nous inviterons la population à se réunir au moment des inaugurations à la fin du printemps. Les projets communaux sont nombreux mais il faudra tenir compte de nos moyens financiers de plus en

plus limités du fait des transferts de compétences à la communauté de communes et, surtout, de la baisse des dotations de l'État. Nous ferons le point au moment du vote du budget.

### Infos gazette

Désormais, la gazette sera distribuée en début de semaine chaque mois, en même temps que les publicités.

Toutes les familles continueront à la recevoir sous forme papier car les envois ne sont pas nominatifs (le coût de distribution serait alors trop élevé). Il est envisagé que les personnes qui souhaitent la consulter uniquement par courriel puissent se faire connaître à la mairie et apposer sur leur boîte aux lettres une inscription *Stop Gazette*. Seule une économie de papier serait alors progressivement effective car les coûts de réalisation et de distribution resteraient les mêmes (à suivre...).

Une réunion des représentants des communes a eu lieu en décembre pour faire le point sur l'avenir de cette gazette. Tout le monde a reconnu l'importance de ce moyen de communication mensuel. Il est nécessaire d'investir sur un matériel d'impression plus performant pour remplacer le duplicopieur actuel qui affiche au compteur 3620000 tirages. La participation des communes passera à 58 centimes par exemplaire. Cette augmentation, qui n'avait pas eu lieu depuis fin 2008, est justifiée pour maintenir ce service dans les communes du canton. La mise en page et le suivi d'impression sont assurés bénévolement à Issigeac par l'adjoint chargé de la communication et le personnel municipal.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de cette gazette : les correspondants communaux, les acteurs de la mise en page, les personnes qui relisent les textes ou agrafent les 2000 exemplaires, ainsi que les employés de la Poste qui en assurent la distribution avec le sens du service public de proximité.

Au mois prochain.

Jean-Claude Castagner

[www.issigeac.info](http://www.issigeac.info)

Vous pouvez retrouver la gazette au format PDF sur les sites [www.issigeac.info](http://www.issigeac.info) et [www.plaisance24.com](http://www.plaisance24.com).

---

## La Petite Gazette

### Dépôt des articles

Les articles paraissant dans la Petite Gazette doivent être regroupés dans chaque commune (par la mairie ou le correspondant local désigné) et transmis à la mairie d'Issigeac ([gazette@issigeac.info](mailto:gazette@issigeac.info)) au plus tard le **20 janvier**.

### Agrafage

Nous espérons renouveler le matériel d'impression prochainement, avec un agrafage automatique. Le numéro de février sera toutefois relié « à l'ancienne ». La date prévue est fixée au 29 janvier en salle du Conseil.

---

## Recensement militaire

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser. Il suffit de se rendre à la mairie du domicile avec le livret de famille et une pièce d'identité.

---

## Crottes de Noël

En cette période de fêtes, nos rues sont illuminées pour le plaisir de nos yeux. Malheureusement, les crottes de chiens ne sont pas des boules chocolatées et ne doivent pas être abandonnées sur la chaussée, car elles ne contribuent en rien à l'embellissement du village. Que ce soit avec une boîte à gâteau ou un sac en plastique, les excréments de nos animaux familiers doivent être ramassés immédiatement par leurs propriétaires respectifs, dans l'intérêt général.

---

## Anniversaire

Bon anniversaire à Cécile Lapeyre qui a fêté ses 100 ans le 13 décembre dernier. Sur gauche, M. Lalot, également centenaire (photo J. Beney).




---

## Urbanisme

Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable (DP) à la Mairie avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments (façades, toitures, menuiseries, peintures...). Nous vous informons que toute démarche administrative (demandes d'urbanisme, de pièces d'identité...) nécessite un délai parfois important. Nous vous demandons donc de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer ces démarches. Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour tout renseignement.

### Issigeac

#### Permis de construire

02421214S0015 Weinberg Frédéric (changement de destination d'un local et ouverture).

#### Déclarations préalables

02421214S0037 Jeanson Jean-Pierre, 40 rue de Cardenal. Réfection toiture et modification d'ouverture.

02421214S0038 Memin Laure - 4-5 rue Beauveau - Réfection toiture et remplacement des huisseries

---

## Permanences du conciliateur de justice

M. Trichet Jean-Marie tient sa permanence chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois :

- Issigeac de 10h à 12h à la mairie d'Issigeac,
- Eymet de 14h à 17h au Pôle de services publics de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord, 23 avenue de la Bastide.

---

## Déchetterie du canton d'Issigeac

Tél. 05 53 73 34 46. Issigeac, route de St Léon.

### Horaires d'hiver

valables jusqu'au 14 avril :

Jour	horaires
Lundi	14h-17h
Mardi	fermé
Mercredi	14h-17h
Jeudi	fermé
Vendredi	14h-17h
Samedi	10h-12h et 14h-17h

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service des déchetteries du SMBGD au 05 53 58 55 57 ou vous connecter sur notre site internet [www.smbgd.com](http://www.smbgd.com).

---

Merci à Françoise Marvier pour la relecture, chaque fois en urgence, de la Petite Gazette. N'hésitez pas à écrire à [gazette@issigeac.info](mailto:gazette@issigeac.info) pour toute suggestion d'amélioration.



## Bureaux de Poste

Commune	Horaires	Levée du courrier	Téléphone
Issigeac	Du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-16h Samedi 9h-12h	Semaine, 14h15 Samedi, 11h	05 53 58 70 49 (guichet)
Bouniagues	Du mardi au vendredi, 8h45-12h15 Samedi 8h30-12h	Semaine, 13h30 Samedi, 11h15	05 53 58 32 00

## Agences postales

Commune	Horaires	Levée du courrier	Téléphone
St Cernin de Labarde	lundi 13h30-16h30. Mardi, jeudi, vendredi 9h-12h Samedi 10h-12h		05 53 27 38 13
Faux	Du lundi au vendredi, 14h-17h	13h	05 53 57 72 69
St Aubin de Lanquais	Du lundi au vendredi, 10h-12h30 Samedi, 10h30-12h30	Semaine, 13h Samedi, 11h	05 53 22 84 98

Vous trouverez aussi à St Aubin le dépôt de pains, les journaux Sud-Ouest et Démocrate.  
Les agences de St Aubin et St Cernin disposent d'un point lecture avec possibilité d'emprunt de livres.

## État civil

### Boisse

#### Décès

M. AUROUX Gérard est décédé le 13/11/2014 à Castillonès.  
M. VEYSSY Pierre Richard est décédé le 1/12/2014 à Boisse.  
Toutes nos condoléances à leur famille et proches.

### Colombier

#### Décès

DE CONTI Paul, né le 25/10/1919, est décédé le 21/12/2014; il était domicilié à Colombier.

### Issigeac

#### Décès

M. MARTINELLO René, né le 8/10/1927, est décédé le 17/12/2014, il était domicilié Rue Edmond Lial.  
M. ROSSIGNOL André, né le 6/7/1923, est décédé le 24/12/2014 rue du tour de ville.  
Mme LABROT Josette, épouse OPERTI, à son domicile de Cabestany (66); elle était la fille de M. et Mme LABROT, restaurateur à « La Gare » d'Issigeac  
Toutes nos condoléances à leurs proches.

### Monmadalès

#### Décès

Mme RUE Emilie le 22 juin 2014  
Mme CERA Livia le 26 juin 2014  
Mme CHAUMONT Paulette, 23 novembre 2014 (maman de Patrick Chaumont demeurant aux Montets).

### Monsaguel

#### Naissance

Un petit nouveau à Monsaguel : Lucas né le 5 décembre 2014 a Bergerac. Félicitations aux parents BAUDIN-MAZABRAUD.

### St Aubin

Erratum ! M. Jean-François RODRIGUEZ décédé le 20 octobre 2014 à M'Batto (Côte d'Ivoire) à l'âge de 68 ans était domicilié à « Croix de Phénix » à St-Aubin et non à Bouniagues comme indiqué dans la précédente gazette.  
Toutes nos excuses pour cette regrettable erreur de mise en page.

## Dernière minute

Nous apprenons le décès de Pierre FOURRÉ suite à un accident de voiture. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

## Numéros utiles

### Assistante sociale :

Mme Imbert Catherine, le jeudi matin sur RDV de  
9h à 12h. Secrétariat : 05 53 02 06 10

**Cars bleus**, Eymet : 05 53 23 81 92

**Centre medico-social** de Bergerac : 05 53 57 19 63

Comité des fêtes (**Lou Fiestou**) de Bouniagues,  
tél. 06 19 81 50 52

**Commission Cantonale Agricole** : 05 53 24 71 20

### Écoles

**Issigeac** : 05 53 58 70 71,  
cantine d'Issigeac : 05 53 73 30 07

**Faux** : 05 53 24 32 17

Amis de l'école de Bouniagues : 06 09 39 21 70

**CCPSP École et garderie** : 05 53 24 98 46

**Gendarmerie** d'Issigeac : 05 53 73 52 80

**La poste**, distribution : 05 53 22 70 29

**Maison de retraite** Yvan Roque : 05 53 74 64 00

**MSA** : 08 11 65 65 66

**Office du tourisme** : 05 53 58 79 62

**Pompiers** : 18

**Presbytère** d'Eymet : 05 53 23 82 10

**SAUR** (Bouniagues) : 05 81 31 85 03

Services à domicile, aide aux personnes âgées ou  
handicapées et petite enfance : **CIAS**, 21 rue  
Sauveterre, Issigeac : 05 53 58 70 90 ; ouvert de  
9h à 12h et de 14h à 17h, fermé jeudi après-midi.

**SIVOS** de Bergerac (Syndicat Intercommunal à  
Vocation Scolaire), 05 53 58 15 84 (Bouniagues et  
Colombier)

**SMVS** des 2 cantons (Bouniagues) : 05 53 58 32 45  
poste 61, smvs.2cantons@wanadoo.fr. Ouvert le  
lundi, 8h30-16h.

### Vétérinaire :

Dr. Catherine Meerts, Monsaguel, 05 53 24 20 11

**St grégoire funéraire** (Issigeac) : 05 53 73 26 99,  
06 13 81 76 55, stgregoirefuneraire@voila.fr

## Guides annuaires du canton d'Issigeac

Le CDST (contrat de développement social  
territorialisé) entre la communauté de communes  
et la MSA (mutualité sociale agricole) a abouti à la  
réalisation de trois répertoires utiles, disponibles en  
mairie :

- répertoire des associations,
- répertoire des professionnels de santé,
- répertoire économique.

Ces trois documents sont également disponibles  
en téléchargement sur le site d'Issigeac :  
<http://www.issigeac.info/>

## Santé

**Centre ambulancier** Issigeac : 05 53 58 73 83

**Taxis conventionnés** transport de malades assis :

- Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05 53 61 76 74,  
06 74 84 39 39

- Jo le taxi (Bouniagues) : 06 07 02 09 75

**Centre de luxoponcture**, M. Adelaïde,  
Bouniagues, 05 53 23 35 72

**Centre médico-dentaire** Issigeac : 05 53 58 71 33

**Dr Fauconnot**, Bouniagues, 05 53 58 36 23

### Infirmières et infirmiers :

- **Issigeac**, Carole Bichon, rue des Petites  
Bougeries, 05 53 74 85 58

- **Faux**, Christine Martin-Werbeke, Françoise  
Charrier, Sandra Gouin, Delphine Polet,  
06 88 20 28 57

- **Bouniagues**, M. Adelaïde, 05 53 23 35 72,  
06 76 82 89 76

### Kinesitherapeutes :

- **Issigeac**, Mme Glorieux Sabine, 05 53 24 12 37

- **Bouniagues**, Mme Borini Marcela, 05 47 77 98 88

### Osteopathes :

M. Poirier et Mme Garcin, 05 53 63 90 50

M. Chapuis (Issigeac) 06 72 65 41 21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) 06 62 95 65 26

### Pedicure podologue :

Mme Monnier Antigone (Issigeac), consultations  
sur RDV uniquement à domicile, 06 61 69 36 06

### Psychanalyste :

Mme Roussely-Gasseau 06 62 92 88 96

### Psychopraticienne

Patricia Tourres (Boisse) 06 88 55 78 93

## Pharmacies de garde

Semaine	Pharmacie de garde
Jusqu'au 9 janvier	<b>Humphries</b> - Issigeac
du 10 au 16 janvier	<b>Laloux</b> - Issigeac
du 17 au 23 janvier	<b>Castang</b> - Castillonès
du 24 au 30 janvier	<b>Vandepitte</b> - Cancon
du 31 jan. au 6 fév.	<b>Humphries</b> - Issigeac

**Humphries**, rue Cardenal, Issigeac (05 53 58 70 10)

**Monderer**, Villeréal (05 53 36 00 08)

**Castang**, Castillonès (05 53 36 80 11)

**Laloux**, tour de ville, Issigeac (05 53 58 70 04)

**Vandepitte**, Cancon (05 53 01 60 32)

**Médecin de garde** : composer le 15.

## Restauration scolaire

### Vente de tickets à l'école d'Issigeac

Lundi, 8h30-10h, mercredi, 8h-10h, jeudi, 16h-18h

---

## Boisse

**Goûter** ..... sam. 10 janvier, 15h

..... Salle des fêtes de Boisse

Comme chaque année un goûter pour les enfants sera organisé à la salle des fêtes le samedi 10 janvier à partir de 15h. Venez nombreux.

### Aménagement

Une table et une poubelle ont été installées au parc de jeux. Nous espérons qu'elles serviront au mieux. Il est regrettable que certaines personnes laissent leurs compagnons à quatre pattes faire leurs besoins sur cette aire (pensez aux enfants).

### Travaux assainissement

Vous avez pu constater que les travaux concernant l'assainissement collectif ont commencé. Durant ceux-ci, pour améliorer les conditions de circulation, le sens unique autour du village est suspendu, car certaines zones du village risquent d'être momentanément difficiles d'accès.

Les personnes qui désirent du remblai peuvent joindre Jean Barou, dans une limite de 5 km autour du village.

### Remerciements

Le Conseil Municipal tient à remercier Jean-Yves Audie et Guy Rives pour leur aide très appréciée à l'entretien espace vert au cimetière et à la Croix de Vilotte.

Mme le Maire, ses Conseillers municipaux et la secrétaire de Mairie souhaitent tous leurs vœux de bonheur et une bonne année 2015 à tous les administrés de la commune. Bonne fêtes à tous.

---

## Colombier

### Vœux

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, Bernadette et Sophie vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'Année qui débute : Qu'elle soit synonyme de prospérité et de Bonne santé pour TOUS...

### Monument aux morts

Le conseil municipal envisage de déplacer notre monument aux morts qui se trouve comme vous le savez enclavé dans une propriété privée et en bordure de route.

Cette implantation se trouve donc inappropriée pour le recueillement. Nous pensons donc le transférer derrière l'Église de Colombier.

Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions. Un registre est mis à votre disposition à la Mairie pendant le mois de Janvier 2015.

---

## Bouniagues

Le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h.

### Vœux de la municipalité

L'équipe municipale présentera ses vœux aux Bouniaguais le vendredi 16 janvier à partir de 18h 30 à la salle des fêtes. À cette occasion, le jury du concours des maisons décorées dévoilera les noms des lauréats.

Nous vous attendons nombreux !

### Appartements à louer

La mairie remet en location un appartement de 60m<sup>2</sup> avec 2 chambres.

Renseignements en mairie : 05 53 58 32 45.

### Gazette

Merci à nos lecteurs fidèles et à ceux qui nous font parvenir des remarques et des suggestions.

### Nouvelle installation

Le restaurant « Le Fromage à Malices » (face à la mairie) a ouvert ses portes depuis le 12 décembre. Il nous propose un large choix de plateaux de fromages de plusieurs régions de France, mais aussi des raclettes traditionnelles, des fondues aux fromages, tartiflettes, salades... et plusieurs choix de vins.

Le restaurant est ouvert tous les jours (lundi et dimanche compris) midi et soir.

Pour les personnes qui ne peuvent pas manger de fromages, il y aura d'autres possibilités.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélien et Robinson RUAS.

### Salle pour les associations

La commune met à disposition des associations un local d'environ 50m<sup>2</sup> situé anciennement chez les fleuristes, en face de « Claudie coiffure » et de « Sandy couture ».

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

---

## Scot

La phase de concertation visant à établir le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bergeracois est terminée.

Les différents documents peuvent être consultés sur le site internet suivant :

[www.scot-bergeracois.com](http://www.scot-bergeracois.com)

## Issigeac

Conseil des jeunes ..... samedi 24 janvier, 10h  
Salle du Conseil à Issigeac

La Commission Enfance et Jeunesse du Conseil Municipal envisage la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Une première réunion de prise de contact aura lieu le samedi 24 janvier à 10h dans la salle du Conseil. Cette réunion d'information est ouverte aux jeunes âgés de 9 ans révolus jusqu'à 18 ans, résidant dans la commune d'Issigeac.

Les parents sont les bienvenus.

Ce Conseil Municipal des jeunes ne peut exister sans vous, enfants et adolescents !

Mobilisez-vous, n'hésitez pas à venir exprimer vos envies, vos idées..., dites-le à votre voisin.

Cécile VADEL, 05 53 73 22 56.

### Travaux

Le chantier du tour de ville reprend, avec de potentielles gênes (circulation alternée).

Merci de votre compréhension.

## Monsaguel

Vœux 2015 ..... dim. 25 janvier, 17h  
Salle des fêtes de Monsaguel

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de Monsaguel : Le dimanche 25 janvier 2015 à 17h à la salle des fêtes.

### Travaux

Le renforcement électrique sur le secteur de Tranugaude va améliorer la distribution d'énergie.

### Arbre de Noël du 14 décembre 2014 →

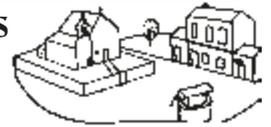
Les enfants, parents, grands-parents, amis, étaient venus nombreux ce dimanche 14 décembre 2014, à la salle des fêtes pour l'arrivée du Père Noël.

La municipalité avait, pour cette occasion, organisé avec de nombreux parents volontaires deux ateliers (décoration et pâtisserie), suivis d'un magnifique spectacle par l'association Couleur Ka Danse, inspiré d'un conte Africain : « L'Odyssée du petit tambour ». Après le traditionnel goûter des merveilles fabriquées par les enfants, le Père Noël en personne est venu distribuer ses cadeaux.

Nous remercions tous les participants et en particulier Martine et Jacqueline pour cette après-midi dont nous garderons un merveilleux souvenir.

Monsieur le Maire, et l'ensemble du Conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une bonne santé.

## Monmadalès



La Municipalité de Monmadalès  
Souhaite à tous une excellente année 2015.

### Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable

Pas d'augmentation du prix de l'eau pour 2015. En accord avec le syndicat, vos délégués ont voté pour que cette année encore il n'y ait pas d'augmentation.

### Travaux

Remplacement des anciennes canalisations d'eau : pour Monmadalès, il reste un tronçon à faire de la fin du bourg jusqu'à la RD22. Ces travaux sont programmés pour 2015.

### Bienvenue

à Jean-François Marty qui vient s'installer en résidence principale dans sa maison du Rocal.

## Plaisance

### Mairie

Permanences de Madame le Maire le mardi et vendredi matin de 9h à 12h  
[www.plaisance24.com](http://www.plaisance24.com)

### Vœux

Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal de Plaisance,  
Le personnel communal,  
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.



---

## St Aubin de Lanquais

### Vœux

Le personnel communal, les conseillers municipaux, les adjoints et le maire vous présentent leurs vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

### Tri sélectif

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'Agence postale.

---

## Saint Cernin de Tabarde

M. Le maire reçoit sur rendez-vous.

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, le Personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

### Logement communal

Le logement dit de l'ancienne école est à louer. 2 chambres, salon, cuisine, chauffage fioul, garage, cour, logement en très bon état.

Libre tout de suite.

Pour le visiter, veuillez prendre contact avec la mairie au 05 53 24 36 80.

---

## St Léon d'Issigeac

### Vœux

dim. 18 janvier, 15h

Restaurant scolaire, St-Léon

Au seuil de cette nouvelle année, Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux, et vous invitent à venir partager la galette des rois, le dimanche 18 janvier à 15h, au restaurant scolaire (près de l'église).

---

## St Perdoux

### Vœux 2015

En ce mois de janvier 2015, le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent à tous une bonne santé, une bonne année et que tous vos vœux soient exaucés.

### Recensement

15/1 - 14/2

Le recensement de la population se fera à Saint-Perdoux du 15 janvier au 14 février 2015. L'agent recenseur qui passera dans toutes les maisons et recueillera toutes les informations depuis son dernier passage en 2010 est madame Carla Da Silva Pereira. C'est le seul agent recenseur habilité par la commune à ce travail. Réservez-lui un bon accueil.

### Voix de la Sagesse

*Ne laisse pas la crainte ni le doute te paralyser, ils limitent et détruisent tout.*

*Ce qu'il convient de faire, décide-le.*

*Ce que tu as décidé, entreprends-le.*

*Ce que tu as entrepris, achève le.*

Tiré de la Sagesse druidique.

À bientôt pour un nouveau bulletin.

---

## Aînés ruraux

La Présidente et le Conseil d'Administration souhaitent à tous les adhérents une bonne et heureuse année 2015.

Assemblée générale ..... mardi 10 février  
Salle des fêtes d'Issigeac

L'Assemblée générale du Club se déroulera le mardi 10 février 2015 à 9h30 à la salle des fêtes d'Issigeac. Un repas sera ensuite servi (un couscous) à la salle de Monsaguel au prix de 18€.

Renseignements et inscriptions :  
Florence Castanier, 05 53 58 77 76  
Marguerite Beleymet, 05 53 58 73 03  
Danièle Garrigue 05 53 61 11 54

### Belote à la mêlée

le mardi à 14h

L'oustal, rue sauveterre, Issigeac

### Concours de Belote

mercredi 14 janvier

Monsaguel



## Bouniagues

### Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardi et jeudi de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.  
Tél. 05 53 58 32 45.

### Bibliothèque sonore

Création de livres qu'on écoute par l'association des Donneurs de Voix Bibliothèque Sonore de Périgueux et de la Dordogne.

Ces livres et revues sonores enregistrés sur CD mp3 sont prêtées gratuitement aux personnes empêchées de lire par un handicap attesté.

Il existe un relais à Bergerac au 17 Place Bellegarde (C. Fourloubex : 05 53 57 61 56) en lien avec la bibliothèque de Bouniagues.

### Association Déco Facile

Les jeudis soirs en quinzaine de 20h30 à 22h30, à la salle des fêtes, si vous êtes tentés par les loisirs créatifs, venez nous rejoindre. Renseignements : Virginie, (présidente) 06 15 90 37 60 / 05 53 27 94 54 ou Dany, (secrétaire) 06 67 37 43 78 / 05 53 27 38 37

### Le Cercle Canin Bouniaguais

Le cercle est ouvert les mercredis et samedis de 14h30 à 17h30. Contact : M. Faure, 06 87 10 91 43.

### Football

Renseignements au football club de Monbazillac, 05 53 22 49 54. <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

### Répertoire

Comité des fêtes (Lou Fiestou), tél. 06 19 81 50 52

## Foyer rural de Colombier

Avant toutes choses, laissez moi vous souhaiter de la part de l'ensemble des membres du bureau du Foyer Rural de Colombier une très bonne et heureuse année 2015.

**Assemblée générale** Samedi 10 janvier, 18h  
Salle des fêtes de Colombier-Labadie

Pour bien débiter, le Foyer Rural tiendra son Assemblée Générale annuelle le samedi 10 Janvier 2015 à la salle des fêtes de Colombier-Labadie à 18h. Un point sur l'année écoulée sera effectué puis nous présenterons les activités et manifestations prévues sur 2015.

Et pour marquer cette nouvelle année qui commence, la réunion sera suivie d'un pôt de l'amitié.

Comptant sur la participation de nos membres, je vous dis donc à bientôt!

T. Touzeau, Président

## Amicale laïque d'Issigeac

### Théâtre

3 et 17 janvier, 20h30

Salle des fêtes du Palais des Evêques, Issigeac

La troupe du Jeantou joue à nouveau à guichet fermé les 3 et 17 janvier sa cinquième et sixième représentation de « Chat et souris ».

Une autre représentation est prévue le 7 février.

Réserver au plus vite au 05 53 58 76 96.



## Bibliothèque d'Issigeac

Le personnel municipal responsable de la Bibliothèque vous adresse ses meilleurs vœux de Bonne Année !

À l'An prochain pour de nouvelles Aventures !!!

### Horaires

Mardi 14h-18h Mercredi 10h-12h/14h-18h

Jeudi 14h-18h Vendredi 13h30-17h30

Tél. Mairie d'Issigeac : 05 53 58 70 32. Demander la bibliothèque.

**Comité de Lecture** jeudi 22 janvier, 15h

Prochaine rencontre pour partager, échanger nos différents points de vues sur l'actualité littéraire rendez-vous le Jeudi 22 Janvier à 15h à la bibliothèque d'Issigeac.

**Prix du Livre Pourpre** sam. 10 et 24 jan. 15h

Les prochains échanges de livres du « Livre Pourpre » auront lieu à la bibliothèque les samedi 10 et 24 Janvier 2015 à 15h.

## Montaut

Soirée jeux ..... samedi 14 janvier, 20h  
salle de la mairie

Samedi 14 Janvier 2015, Soirée Jeux (tarot belote scrabble...) organisée par l'Amicale de Montaut; l'occasion de lever nos verres à l'année 2015 en dégustant une galette des Rois « maison ». Rendez-vous à la salle de la Mairie à partir de 20h.

En ce qui concerne les festivités de l'été 2014, la Présidente de l'Amicale, Virginie, tient à remercier sincèrement tous les bénévoles qui sont venus donner un coup de main, que ce soit pour le Marché gourmand ou pour le Repas de la commune.

Merci à tous, anciens et nouveaux, jeunes et moins jeunes (!!!) de donner un peu de votre temps pour que notre petit village brille le temps d'un soir ou deux !

Sans vous, tout cela serait impossible !

Excellente année 2015 et surtout une très très bonne santé !

## St Cernin de Labarde

### Point lecture

#### Prix littéraire 2014

À l'Agence Postale, du 5 au 27 janvier, vous trouverez la plupart des prix littéraires de 2014.

- Prix Académie française : Adrien Bosc, *Constellation*
  - Prix Femina : Yanick Lahens, *Bain de lune*
  - Prix Medecis : Antoine Volodine, *Terminus radieux*
  - Prix Goncourt : Lydie Salvayre, *Pas pleurer*
  - Prix Renaudot : David Foenkinos, *Charlotte*
  - Prix Décembre : Elisabeth Roudinesco, *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre*
  - Prix de Flore : Aurélien Bellanger, *L'aménagement du territoire*
  - Prix Interallié : Mathias Menegoz, *Karpathie*
  - Prix Goncourt des Lycéens : David Foenkinos, *Charlotte*
  - Prix Renaudot des Lycéens : *L'Amour et les forêts*
- N'hésitez pas à venir les emprunter gracieusement, À bientôt



## Saint Aubin de Lanquais

### Belote

Calendrier des belotes organisées par le comité des fêtes de Saint Aubin de Lanquais et l'amicale des propriétaires et chasseurs de St Aubin :

Date	Association	Horaire
ven. 16/1	Amicale de chasse	21h
ven. 20/2	Comité des fêtes	21h
ven. 20/3	Amicale de chasse	21h
ven. 17/4	Comité des fêtes	21h
ven. 15/5	Amicale de chasse	21h
ven. 19/6	Comité des fêtes Amicale de chasse	21h



Concours de Belote ..... vendredi 16 janv. 21h  
salle des fêtes de St-Aubin-de-Lanquais

Nombreux lots, un lot à chaque participant  
Buvette, Soupe au fromage gratuite!  
Responsable : M. Burger, 06 59 55 91 05

Bébés lecteurs ..... jeudi 8 jan. 9h30-10h30  
salle du conseil, mairie de St-Aubin

Notre prochaine rencontre est fixée au jeudi 8 janvier 2015 à 9h30 à la salle du conseil, mairie de Saint-Aubin-de-Lanquais. Venez nous rejoindre. Pour tous renseignements contacter l'Agence postale communale.

Assemblée générale ..... ven. 9 janvier, 20h30  
Salle des fêtes de St-Aubin-de-Lanquais

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de St-Aubin qui se tiendra le vendredi 9 Janvier 2015 à 20h30 à la salle des fêtes de St Aubin de Lanquais.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier du Trésorier
- Élection du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant auprès de Bonnin Patricia : 06.76.93.90.33 ou Caillaud Jean-Pierre : 06.32.65.96.19

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année à tous et toutes, nous vous attendons nombreux l'année prochaine !!!

Le Comité des Fêtes

## Agenda cantonal

Date	Lieu		p.
dimanche	Issigeac	Marché	
sam. 3	Issigeac	Jeantou (complet)	10
jeu. 8	St Aubin	Bébés lecteurs	11
ven. 9	St Aubin	AG comité des fêtes	11
sam. 10	Boisse	Goûter	7
sam. 10	Colombier	AG foyer rural	10
sam. 10	Issigeac	Livre pourpre	10
mer. 14	Monsaguel	Concours de belote	9
mer. 14	Montaut	Soirée jeux	11
ven. 16	Bouniagues	Vœux	7
ven. 16	St Aubin	Belote	11
sam. 17	Issigeac	Jeantou (complet)	10
dim. 18	St Léon	Vœux	9
jeu. 22	Issigeac	Comité de lecture	10
sam. 24	Issigeac	Conseil des jeunes	8
sam. 24	Issigeac	Livre pourpre	10
dim. 25	Monsaguel	Vœux	8
7 février	Issigeac	Jeantou <i>Chat et souris</i>	10
10 février	Issigeac	AG Aînés ruraux	9

## Ciné Passion, Eymet

Espace culturel d'Eymet

Renseignements sur le site de Ciné Passion :

[www.cine-itinerant24.com](http://www.cine-itinerant24.com)

Film	date
Tiens toi droite	mer. 7, 20h30
Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu	mer. 14, 20h30
La famille Béliet	mer. 21, 20h30

## Coupure d'électricité

Issigeac ..... 20 janvier, 8h45-12h

Dans le cadre de l'amélioration du réseau de distribution d'électricité, ERDF doit pratiquer une coupure d'électricité affectant la partie sud-ouest d'Issigeac: route de Castillonès, route d'Eymet, Le Bout du monde, Les Justices, Les Granges, Pont Gauthier, La Ferrière, La Croix de l'Orme, Le Michelat, chemin du Moulin, et le stade des Eyères. Durée approximative: 3h.

## Office de tourisme

Exposition « Mises à jour » du 10 au 25 jan.  
Caveau du palais des Evêques

Fonds départemental d'art contemporain. Exposition ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 ainsi que le dimanche matin de 10h à 12h. Entrée gratuite.

Office de Tourisme du Pays Issigeacois Place du Château, 24560 Issigeac  
05 53 58 79 62, [ot.issigeac@orange.fr](mailto:ot.issigeac@orange.fr)



## Conseil municipal d'Issigeac, 2 et 16 décembre 2014

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Réunion ordinaire du 2 décembre 2014  
 Date de la convocation : 29 novembre 2014  
 Présents : Jean Claude Castagner, Françoise Dubois, Jean-Paul Castanier, Emmanuel Dubois, Patrick Birot, Margaret Collins, Sébastien Delmarès, Éric Dubois, Jean Hervoir, Patrick Imbeau, Chantal Letourneur-Renée, Sabine Robert Noyon, Cécile Vadel, Jean-Pierre Vitrac.  
 Absent : Florent Cleuet  
 Procurations : aucune  
 Madame Chantal Letourneur-Renée a été élue secrétaire de séance.

### I) Personnel communal : contrat d'assurance cnp 2015

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge. Après avoir pris connaissance des contrats adressés par CNP Assurances, le Conseil, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise le Maire ou à défaut l'adjoint à signer les contrats CNP Assurances pour l'année 2015 ainsi que toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 14 dont 0 procuration  
 POUR : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### II) Constitution de la commission communale des impôts directs

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts ;  
 Vu l'article L2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu la délibération n° 2014/0027 du 28 Mars 2014, relative à l'installation du Conseil Municipal ;  
 Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants de la Commission Communale des Impôts directs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal dresse la liste suivante :

Membres titulaires : Dubois Françoise, Delmares Sébastien, Lasserre Amédée, Hervoir Jean, Vadel Cécile, Lomprez Viviane, Lansade Philippe, Cleuet Florent, Duconseil Olivier (hors commune), Dubois Patricia (hors commune), Birot Patrick (propriétaire bois), Lasserre Guy (propriétaire bois).

Membres suppléants : Dubois Eric, Letourneur Chantal, Rico Vincent, Castanier Florence, Lomprez Grégory, Hervoir Isabelle, Chauveau Céline, Vigné Vivien, Titonel Michel (hors commune),

Roussel Francis (hors commune), Verdier Christian (propriétaire bois), Duconseil Bruno (propriétaire bois).  
 Votes : 14 dont 0 procuration  
 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### III) Dénomination des rues

La Commission chargée de définir les futurs numéros et repérer les emplacements d'éventuelles nouvelles habitations présente le résultat de ses investigations.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle dénomination des voies publiques et des numéros des habitations.

– Chemin des Amoureux (départ route de Bergerac, face chemin du bout des près / intersection voie communale 102 parallèle à la route de St Aubin de Lanquais)

– Voie Romaine (voie communale 102 depuis la route de St Aubin)

– Rue Armand de Gontaut-Biron (RD 14 direction Villeréal)

– Chemin de la Grangette (chemin communal départ route de Villeréal à l'angle de la parcelle 805)  
 – Route du Vignoble (voie communale n°101 départ tour de ville)

– Chemin de la Frégère voie communale n°107 départ intersection avec voie communale n°3)

Vu l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal approuve les noms donnés aux voies communales et chemins ruraux.

Vu l'article L 2213-28 du Code des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte de cette numérotation et l'approuve en l'état.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

– émet un avis favorable.

– autorise le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 0 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### IV) Contrats d'objectifs 2011/2014, demande de subvention

Monsieur le Maire présente le montant des travaux concernant le terrain de tennis et le plan de financement prévu dans le cadre de l'avenant n° 3 du contrat d'objectif 2011-2014 :

Montant des travaux : 10 000 € HT

Régénération de deux courts de tennis en béton poreux :

Montant HT 7 500 €

Montant TTC 9 000 €

Installation et raccordement d'un WC :

Montant HT 2 500 €

Montant TTC 3 000 €

Plan de financement :

Commune 70 % 7 000 € HT  
 Conseil général 30 % 3 000 € HT  
 Montant 10 000 € HT

Le Conseil, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et décide d'autoriser le Maire ou un adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Votes : 14 dont 0 procuration  
 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### O) contestation classement zones vulnérables en Dordogne

Sur proposition de la chambre d'Agriculture, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération qui contesterait fortement le classement de la commune par le Ministère de l'Environnement en zone vulnérable (zone où la pression agricole en matière d'azote est forte au point soit de produire des teneurs en nitrates au-delà des normes de potabilité, soit de provoquer une production d'algues dans les rivières). Après en avoir débattu, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande de contestation du classement de notre commune en zone vulnérable.

Votes : 14 dont 0 procuration  
 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### O) Transfert au SDE 24 - Compétence relative aux infrastructures de charge de véhicules électriques

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2224-37, L.5212-16 et L.5711-1 et suivants.

Vu l'arrêté préfectoral n°2013067-0014 du 8 mars 2013 portant modification des statuts du syndicat départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24). Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil,

– Considérant que les statuts du SDE 24 ont récemment été modifiés en vue d'intégrer une nouvelle compétence optionnelle portant sur les infrastructures de charge de véhicules électriques ;  
 – Considérant que s'agissant d'une compétence optionnelle, l'approbation des communes sur l'actualisation des statuts et la prise de compétences optionnelles supplémentaires ne vaut pas directement transfert des compétences au profit du SDE 24 ;

– Considérant qu'afin de permettre le lancement d'un vaste projet de déploiement d'infrastructures de charge de véhicules électriques sur le territoire du département de la Dordogne porté par le SDE 24, les communes doivent expressément lui transférer la compétence visée à l'article L.2224-37 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, Décide de transférer au

SDE 24, sans réserve, la compétence prévue à l'article L.2224-37 du Code général des collectivités territoriales relatives aux infrastructures de charge de véhicules électriques.

Votes : 14 dont 0 procuration  
 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### O) Emprunt travaux extension du réseau d'assainissement collectif - décision modificative - budget annexe

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2336-3,  
 Vu le budget annexe assainissement 2014  
 Considérant que par sa délibération du 28 octobre 2014 le Conseil municipal a décidé la réalisation du projet relatif d'extension du réseau d'assainissement collectif au « Bout du monde ; Croix de l'Orme »  
 Le montant total de ce projet est de 130 858,09 € HT soit 157 029,71 TTC. Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de : 100 000 €

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement.  
 Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de l'opération.
- D'autoriser le maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires.
- D'autoriser le maire à signer le contrat de prêt.
- De procéder sur le budget annexe aux mouvements de crédits suivants :

Investissement			
Article	Intitulé	Recettes	Dép.
13113	Subvention du département	- 32 472	
1641	Emprunt et dettes assimilées	+ 32 472	

– La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

\*Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Conseil, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et donne son accord sur le dit projet. Il autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 14 dont 0 procuration  
 POUR : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### VIII) Création du conseil municipal des jeunes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission enfance jeunesse s'est réunie et propose la constitution d'un conseil municipal de jeunes âgés entre 9 ans et 18 ans et résidant sur la commune d'Issigeac.

Le maire propose au Conseil Municipal de donner un accord de principe sur la constitution de ce conseil municipal et de charger la commission d'en définir le règlement.

Le conseil, après en avoir délibéré émet un avis favorable et donne son accord sur la mise en place de ce conseil municipal des jeunes. Le règlement fera l'objet d'une prochaine délibération.

Votes : 14 dont 0 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### IX) Aménagement place du foirail

Monsieur le Maire présente le plan définitif d'aménagement de la place du Foirail comprenant :

- Une zone de parking ombragée avec un revêtement en enrobé.
- Un chemin piétonnier qui relie le bourg à la poste (revêtement en stabilisé).
- Une mise en valeur de la halle (réfection du toit en tuiles canal ; sol en stabilisé, éclairage de la charpente).
- Les bordures de la voirie et les murets seront en pierres blanches.
- Deux voies distinctes sont prévues pour assurer la sortie des véhicules de pompiers.
- Un emplacement pour personnes à mobilité réduite est prévu à proximité de la poste.
- Une zone de stationnement en bordure de la voirie, près de la halle, est réservée pour un car de tourisme.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'abattage éventuel de certains arbres sur cette place du Foirail :

- un petit platane qui n'arrive pas à se développer dans l'alignement central des arbres.
  - deux ou trois marronniers situés trop près de la halle. Ils gênent la mise en valeur de celle-ci et abîment la toiture (humidité, chute des feuilles).
- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable sur le plan d'aménagement de la place du Foirail et donne son accord pour abattre un petit platane et les deux premiers marronniers situés le long de la halle.

14 Votes pour le plan d'aménagement :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

14 Votes pour l'abattage d'un platane :

Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 0

14 Votes pour l'abattage de deux marronniers :

Pour : 8 Contre : 6 Abstention : 0

14 Votes pour l'abattage du troisième marronnier :

Pour : 5 Contre : 9 Abstention : 0

Séance levée à 1 heure

\*\*\*\*\*

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Réunion ordinaire du 16 décembre 2014.

Date de la convocation : 10 décembre 2014

Présents : Jean-Claude Castagner, Françoise Dubois, Jean-Paul Castanier, Emmanuel Dubois, Patrick Birot, Florent Cleuet, Sébastien Delmares, Eric Dubois, Jean Hervoir, Patrick Imbeau, Chantal Letourneur-Renee, Sabine Robert Noyon, Jean-Pierre Vitrac.

Procurations : Cécile Vadel à Jean Claude Castagner

Absents : Margaret Collins

Madame Chantal Letourneur-Renee a été élue secrétaire de séance.

### X) Emprunt extension assainissement collectif

Vu le budget annexe assainissement 2014 Considérant que par sa délibération du 28 octobre 2014 le Conseil municipal a décidé la réalisation du projet d'extension du réseau d'assainissement collectif au « Bout du monde ; Croix de l'Orme ».

Conformément à la délibération du 02 décembre 2014 autorisant Monsieur le Maire à négocier les conditions financières d'un prêt de 100 000 euros pour financer le dit-projet, celui-ci présente au Conseil Municipal la proposition suivante :

\*Etablissement bancaire : Crédit Agricole Charente Périgord

\*Montant du prêt : 100 000 euros

\*Durée du prêt : 10 ans

\*Echéance constante annuelle

\*Taux : 1,83 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### XI) Marche public restauration mobilier et objets classés de l'église

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal l'intérêt de restaurer certains objets mobiliers de l'église, inscrits ou classés au titre des monuments historiques.

Ces travaux de restauration peuvent être financés de la façon suivante :

Taux de subventions : État, 30 % pour les inscrits, 40% pour les classés ; Conseil Général, 25 % sans distinction à partir de 15 000 euros HT.

L'association Les Amis de l'Église souhaite verser à la mairie une participation financière complétant les subventions.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander l'autorisation à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine pour la restauration des objets classés et de lancer ensuite un appel d'offres comprenant 3 lots :

\*Lot 1 - Vierge à l'enfant : statue en bois sculpté polychromé et doré

\*Lot 2 - 4 bustes reliquaires et Christ en croix : statues votives en bois sculpté polychromé

\*Lot 3 - Visitation, Nativité, 3 panneaux de Baptistère : mobilier taillé et sculpté en bas-relief

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition et autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires concernant les demandes d'autorisations ainsi que le marché public d'appel d'offres.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### III) Décisions modificatives - budget assainissement

Le Maire expose au Conseil, la nécessité de procéder aux mouvements de crédits suivants afin de régulariser des opérations de 2012 et 2013 qui conviennent d'intégrer au programme 2014 :

Investissement (mouvement d'ordre)			
Article	Intitulé	Recettes	Dépenses
203/041	Frais d'étude	14 543,36	
2315/041	Installation, matériel et outillage techniques		14 543,36
	Total	14 543,36	14 543,36

Le Conseil, après en avoir délibéré,

– Émet un avis favorable,

– Autorise Le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### IV) Matériel informatique

Monsieur le Maire explique qu'il est souhaitable d'acquérir un disque dur afin de sauvegarder les données du serveur informatique.

Il propose de retenir le devis de l'entreprise STARGATE Informatique pour un montant de 616,79 euros HT, soit 740,15 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### V) Travaux tennis

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que des travaux sont nécessaires pour rénover les deux courts de tennis. Il présente les devis des

différentes entreprises et propose de retenir l'offre suivante :

Entreprise Tennis Chem Industries

Montant : 7 5141,60 € HT, soit 8 569,92 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### VI) Questions diverses. 1. Modification instruction budgétaire M49. Budget annexe

Le Maire expose :

La commune utilise aujourd'hui l'instruction budgétaire M49 abrégée qui concerne les services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable des communes ou des groupements de moins de 10 000 habitants. Dans un souci de transparence, de clarté et d'homogénéité des pratiques avec l'instruction budgétaire M14, le comptable du Trésor Public nous propose d'utiliser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 l'instruction budgétaire M49 développée qui permettra d'avoir une vue plus précise sur le détail des dépenses et recettes réalisées, notamment au sein des comptes administratifs.

En conséquence, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à :

– Valider le principe et autoriser l'utilisation de l'instruction budgétaire M49 développée pour le budget annexe eau et assainissement à compter de 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

– Approuve la modification de l'instruction budgétaire M49 abrégée en M49 développée.

– Décide que cette nouvelle instruction budgétaire M49 développée prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

– Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services de la Trésorerie Municipale de Bergerac.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

### VI) Questions diverses. 2. Désignation délégué association mixte vallée du Dropt

Monsieur le maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation d'un délégué titulaire pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Association Mixte Vallée du Dropt (AMVD).

\*est désigné :

- Monsieur Castanier Jean Paul, délégué titulaire  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette désignation.

Votes : 14 dont 1 procuration

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Séance levée à 20 heures.